Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

https://pierrealainmillet.fr/Collecte-Proprete-et-Lien-Social

Collecte, Propreté et Lien Social

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 26 avril 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le 23 avril, un habitant de la rue Komarov me prévient qu'il y a de nouveau un dépot de sacs poubelles et d''encombrants à l'arrière du centre commercial. Les services de la ville sont prévenus et interviennent immédiatement auprès du syndic du centre commercial pour lui demander d'intervenir au plus vite.

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/230420101921.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Je prévois de faire un courrier aux commercants et au syndic, car c'est la troisième fois en quelques semaines que cela se produit... Il n'y a pas de doute, ce sont bien les commerçants qui déposent des sacs à l'arrière, et ensuite des habitants qui en profitent pour ajouter matelas, cartons...

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/230420101922.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Il faut rappeler que le service de collecte du Grand Lyon ne concerne que les déchets ménagers. Il est financé par une taxte que paient tous les habitants et permet de financer une poubelle de 140 litre par foyer... [1]

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/230420101923.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Les déchets des commerces ne sont pas pris en compte dans cette collecte de déchets ménagers. Les commercants ont le droit d'avoir des déchets "ménagers" comme tout habitant, et il est bien sûr difficile de faire la différence, mais ce qui est sûr, c'est qu'ils ont droit aux mêmes poubelles que les autres.. Pas plus ! Ils doivent donc s'organiser pour emporter leurs déchets d'activité dans un centre aggréé...

C'est ce qui pose problème dans la plupart des centres commerciaux car souvent, un accord "tacite" existe entre commercants et agents de la collecte. Les "étrennes" servaient bien souvent de monnaie d'échange et les services du Grand Lyon acceptaient souvent de collecter tout ce qui était posé par les commerces.

Or depuis l'an dernier, le Grand Lyon met plus de rigueur dans ce travail et explique la règle aux commercants...

Mais dans ce cas précis, stupeur.. Le samedi matin, un hahitant me prévient... La collecte du Grand Lyon a tout emporter ! PLus besoin donc de faire intervenir le syndic...De fait, ce sont les habitants qui ont payé la collecte des déchets des commercants.

Cette situation n'est pas responsable. On ne peut pas accepter que certains déposent ce qu'ils veulent ou ils veulent et que ce soit la collectivité qui paie. J'ai donc écrit à la direction de la collecte du Grand Lyon, et c'est un sujet dont il faudra discuter pendant la semaine de la propreté.. Pourquoi pas des rencontres commerçants / riverains... ?

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/230420101924.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

[1] Autre rappel, seulement 1/4 de nos déchets ne sont pas recyclables ou récupérables... Donc si on triait tous nos déchets, on diviserait par 4

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

leur volume !

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet